



L'association ARDENNE et GAUME asbl

Issue du développement d'un groupement, le Comité d'étude Ardenne, créée à la fin de 1940, en pleine 2^{ième} guerre mondiale, Ardenne et Gaume fut fondée en 1941.

La première réalisation de sauvegarde fut de louer en 1942 par bail de 99 ans les « Terrasses fleuries de Torgny », où existaient une flore et une faune exceptionnelles. La première acquisition en 1943, pour une somme de 250000 F (de l'époque), fut celle des « Roches noires », falaise et rochers dolomitiques menacés par les carriers et situés à Comblain-au-Pont.

Ensuite, Ardenne et Gaume, soucieuse de conserver des témoignages du passé humain, acquit en 1946 la plus vieille maison de Martelange et la convertit en « Musée de la vie rurale ».

En 1948, Ardenne et Gaume s'intéressa à deux territoires, Furfooz et Poilvache, qui présentaient un double caractère: intérêt archéologique dans un site pittoresque et intérêt scientifique marquant.

Depuis plus d'un demi siècle, Ardenne et Gaume se consacre à la protection de sites naturels sélectionnés d'après l'intérêt et la rareté de leur flore, de leur faune et aussi de leur valeur géologique, archéologique, historique ou esthétique.

L'organisation de cette protection est envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de « Parcs », véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits généralement au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée des influences déformantes et qui portent le nom de Réserves naturelles.

Actuellement, Ardenne et Gaume est responsable de 54 réserves naturelles en Wallonie, d'un vignoble à Torgny et du petit musée de la vie rurale à Martelange. Ces réserves naturelles s'étendent sur 2843 01a 85ca dont 77ha 95a 54ca en pleine propriété.

Les réserves naturelles sont gérées soit par des bénévoles d'associations locales, soit par du personnel contractuel d'Ardenne et Gaume, soit par des groupes d'associations de jeunes. Divers chantiers sont organisés chaque année.

Depuis 1946, l'association édite une belle revue intitulée Parcs nationaux, devenue depuis 1996, Parcs & Réserves dont la réputation est due à l'excellence des articles traitant des sujets aussi variés que des études entomologiques, botaniques, géologiques, des articles sur les fontaines, les bâtiments, les coutumes, la gestion des réserves.

L'association organise chaque année des séries de conférences, des visites de sites, de réserves naturelles, des voyages.

Actuellement, l'association a obtenu des projets LIFE de la Communauté européenne : 1 « Restauration et la gestion des milieux calcaires en Lesse et Lomme », 2 « Restauration et gestion durable de pelouses sèches en Haute-Meuse » et 3 « Restauration d'habitats dans les camps militaires en Wallonie » ainsi que la Convention d'assistance au suivi des populations de chiroptères, à l'Opération Combles et Clochers et à la gestion des cavités souterraines protégées.

Les projets LIFE 1 et 2 sont terminés à cette date mais des contrats "pâturages" conclus avec la RW permettent d'entretenir les pelouses ouvertes durant ces projets.

Tout renseignement :

*Ardenne et Gaume asbl
Maison J. Duvigneaud
c/o Fr. Corhay, Secrétaire-général
Rue de la Chapelle 9
BE - 5670 Vierves-sur-Viroin
Tél. : 00 32 (0) 498/937561
@ : secretariat@ardenne-et-gaume.be*